



Le Président

Réf : DM/SG/LT - 197

Paris, le 9 septembre 2020

Objet : Opération « Soutiens ton club »

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Différents acteurs institutionnels, dont le CNOSF, ont lancé le 19 mai dernier l'opération « Soutiens ton club », portée par la Fondation du Sport Français (<https://www.soutienstonclub.fr>). Il s'agit de la première opération de mécénat d'envergure nationale au bénéfice des clubs.

Il nous est apparu essentiel de faire un point sur ce dispositif innovant à un moment où cette rentrée sportive s'annonce cruciale pour les activités et les finances des clubs. Il nous faut en effet poursuivre notre mobilisation pour que les nombres de clubs et de donateurs croissent constamment.

Voici les éléments que je souhaite porter à votre connaissance, ou rappeler, concernant ce dispositif et suite à notre congrès du 8 septembre :

- Le CNOSF a créé une page dédiée sur son site Internet avec de nombreux outils mis à disposition des fédérations et des clubs : présentation du dispositif, courriers types pour les clubs, vidéo d'athlètes et de dirigeants expliquant l'intérêt, voire la nécessité de ce projet, et ce que les clubs leur ont apporté, Vous avez la possibilité de retrouver l'ensemble des éléments à l'aide du lien suivant : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8255-soutiens-ton-club-.html>
- Ce kit sera prochainement complété par de nouveaux outils pour renforcer la pédagogie auprès des clubs. Ainsi, seront postées des nouvelles vidéos expliquant aux clubs comment utiliser cette plateforme et optimiser la recherche de mécènes. Dans un souci de partage d'expériences, ces vidéos seront réalisées avec des dirigeants de clubs qui ont été « moteurs » en la matière.

Il est en effet essentiel de rappeler qu'il appartient aux clubs de réaliser les démarches auprès des mécènes pour qu'ils versent leur contribution via la plateforme et bénéficient ainsi des avantages fiscaux associés. En effet, la caisse de solidarité, alimentée par un prélèvement de 10% sur les dons réalisés, ne bénéficiera qu'à un nombre restreint de clubs et selon des critères fixés par la Fondation du Sport Français.

- A ce jour, près de 5000 clubs se sont inscrits sur la plateforme pour un montant avoisinant les 750 000 euros collectés. Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le tableau des clubs ayant postulé par fédération et par région. Cela vous permettra ainsi de mieux cibler votre mobilisation, notamment en fonction des zones géographiques. Par ailleurs, si vous constatez certaines anomalies, vous avez la possibilité de nous les faire remonter en adressant un courriel à Laurence Tixier : LaurenceTixier-ext@cnosf.org
- En comparaison avec d'autres collectes de fonds opérées dans le secteur sportif, ces chiffres sont encourageants. Comme indiqué dans mon rapport moral et voté lors de l'Assemblée Générale du CNOSF le 29 juin dernier, il est important que cette opération puisse être pérennisée au-delà de l'échéance initialement fixée à la fin du mois de septembre. Les programmes innovants nécessitent en effet du temps pour que les publics concernés puissent se les approprier et en faire la promotion. Cette proposition d'inscrire l'opération « Soutiens ton club » dans le temps sera ainsi portée auprès du Conseil d'Administration de la Fondation du Sport Français.

Je vous remercie de bien vouloir relayer les informations ci-dessus aux personnes en charge de la communication et/ou du développement de vos structures, notamment pour qu'ils puissent les transmettre à vos clubs et licenciés, et les poster sur vos propres outils digitaux. Le pôle communication du CNOSF est également à disposition de vos équipes pour les accompagner autant que de besoin (communication@cnosf.org).

Bien entendu, je reste à votre entière disposition pour de plus amples informations.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement


Denis Masegla
Président